



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Valorisation des visites médicales à domicile

Question écrite n° 31057

Texte de la question

Mme Alexandra Valetta Ardisson attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la valorisation des visites médicales à domicile. Ces visites sont essentielles, tant médicalement, socialement qu'économiquement. Elles permettent de réaliser un examen optimisé de patients ne pouvant pas se déplacer ou bloqués chez eux et par conséquent, elles contribuent à ne pas surcharger inutilement les urgences. Mme la députée a été saisie par des associations de médecins de son département car, si pour répondre aux enjeux de la crise sanitaire et faciliter certaines démarches, son ministère a mis en place des tarifications pour les téléconsultations équivalentes à celles des consultations présentes ainsi que des majorations spécifiques pour les visites en Ehpad, rien n'a été prévu pour les visites médicales à domicile. Or ces visites médicales n'ont pas été revalorisées depuis de nombreuses années. Compte tenu des dérogations mises en place dans le cadre de la crise sanitaire et dans la perspective du Ségur de la santé, elle souhaiterait savoir s'il est prévu de revaloriser les visites médicales à domicile afin de rééquilibrer les différentes tarifications de consultations existantes et d'établir plus d'équité à l'égard des médecins qui œuvrent quotidiennement sur le terrain.

Données clés

Auteur : [Mme Alexandra Valetta Ardisson](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31057

Rubrique : Assurance maladie maternité

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 juillet 2020](#), page 4869

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)